



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

17 Juin 2020



Date d'affichage

17 Juin 2020



Nombre de conseillers



En exercice 29

Présents 28

Votants 29

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 JUIN 2020 A 20 H 00

La séance est présidée
par Madame Sylvie BUTIN, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS :

Mesdames BUTIN – LANGE - BIEN – MATHIEU – DUBOIS – VIRASSAMY PADEYEN
LAQUIEZE - ABITBOL - PIRSON – LEGER – CHARPENTIER – BECRET -
GOUVENAUX - PEREZ

Messieurs GAINETTE - GAUMONT - BRUNI – MAÏDA – CHAUFFERT – PIGNY –
HATAT – DOMANGE - CHERRONNET – LOMBARD - DECLUY – LEGER – KISKELL
KAPPE SOPIO

POUVOIR :

Madame Rose-Marie LAINÉ à Monsieur François GAINETTE

SECRETAIRE DE SEANCE :

Monsieur Éric DECLUY a été désigné secrétaire de séance.



Le procès-verbal de la séance du 10 Juin 2020 a été approuvé à l'unanimité

N° 20.1887 – OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE 2019
« BUDGET ZAC DU MONT MICHAUD »

**N° 20.1887 – OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE 2019
« BUDGET ZAC DU MONT MICHAUD »**

En application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M14,

Après avoir approuvé le compte administratif 2019 du budget « ZAC du Mont Michaud » de la ville de Saint-Memmie, qui présente un excédent brut global de 184 608.49 €.

Vu l'absence de restes à réaliser au 31 décembre 2019,

Constatant que la section de fonctionnement dudit compte administratif fait apparaître un résultat d'exécution déficitaire s'élevant à 33 182.60 €,

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître un résultat d'exécution excédentaire s'élevant à 198 433.43 €,

Considérant l'état des dépenses engagées non mandatées après service fait au 31 décembre 2019 et de recettes certaines restant à recevoir à la même date,

Il vous est proposé :

⇒ d'**AFFECTER** au budget le résultat comme suit :

- Affectation à l'excédent reporté d'investissement, compte 001, pour 198 433.43 €.
- Affectation au déficit reporté de fonctionnement, compte 002, pour 33 182,60 €.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour	29
Abstention	0
Contre	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie le **25 Juin 2020**.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Sylvie BUTIN